

Liseuse n°

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Cote

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Informations personnelles

Nom de famille																			
Prénom																			
numéro de la carte d'identité										numéro de lecteur									
Adresse																		
Téléphone																			
Email@.....																		

1. Conditions générales

Le prêt d'une liseuse électronique est réservé aux adhérents possesseurs d'une carte adultes, étudiants et découverte des Médiathèques de l'Institut français de Tunisie dont l'abonnement est en cours de validité. Il est soumis à la signature de cette présente charte de prêt plaçant la liseuse sous la responsabilité du lecteur jusqu'à son retour dans l'établissement.

LE DÉPÔT D'UN CHÈQUE DE CAUTION À HAUTEUR DE 150 DINARS (Cent cinquante dinars) est demandé pour le prêt de la liseuse. Ce chèque doit être libellé à l'ordre de l'Institut français de Tunisie, et émis sur le compte du titulaire ou de son ascendant direct.

Le chèque, non encaissé, est restitué à la fin du prêt de la liseuse.

Une pièce d'identité devra être présentée pour vérification lors de la signature de cette charte de prêt de liseuse.

2. Modalités de prêt

Le prêt et le retour des liseuses s'effectuent à la banque d'accueil de la Médiathèque.

Un seul prêt de liseuse par carte est possible à la fois.

La durée de prêt est de 21 jours. Une seule prolongation de prêt est possible.

Les liseuses peuvent être réservées quand elles sont en prêt.

Les liseuses ne peuvent pas être prêtées entre les 3 médiathèques du réseau

Les liseuses sont accompagnées d'un étui de protection, d'un guide de démarrage rapide et d'un questionnaire.

3. Précautions d'utilisation

- Manipuler l'appareil avec précaution

- Une liseuse n'est pas un jouet, ne pas la laisser à la disposition des enfants

- La liseuse contient un nombre de livres numériques bien déterminé.

- Ne pas modifier les contenus fournis : restituer tels quels les textes et les paramètres initiaux, ne pas supprimer ou ajouter des livres.

- Les liseuses sont prêtées avec une batterie chargée pour 3 semaines. Eteignez complètement la liseuse lorsque vous ne l'utilisez pas pour économiser l'énergie. Dans le cas où vous devriez recharger la liseuse, d'abord éteignez-la puis branchez-la à votre ordinateur allumé.

4. Retour de la liseuse

La liseuse est restituée en état avec le matériel accompagnant ainsi que le contenu. Le retour n'est pas accepté tant que tous les éléments susmentionnés ne sont pas rendus.

Important : Le retour est accepté après vérification par un médiathécaire en présence de l'emprunteur

5. Pénalité de retard

Une liseuse rendue en retard entraînera de facto une suspension du droit de prêt de liseuse.

6. Action légale

EN CAS DE DÉTÉRIORATION, DE NON RESTITUTION QUELLE QU'EN SOIT LA CAUSE, PERTE OU VOL ET AU-DELÀ DE QUINZE JOURS DE RETARD LE CHÈQUE DE CAUTION D'UNE VALEUR DE 150 DINARS SERA ENCAISSÉ.

7. Partage d'expérience d'utilisation

Un questionnaire accompagne le prêt de la liseuse. Nous vous remercions de le remplir après utilisation, il nous permettra d'améliorer ce service.

Vous pouvez aussi nous faire part de vos remarques pour que nous mettions à jour les conseils d'utilisation.

J'ai pris connaissance des conditions de la charte de prêt et du mode d'emploi de la liseuse expliqué par un médiathécaire et en accepte les conditions.

Chèque n°.....	Fait à
Banque :	le//
Câble USB	Signature de l'emprunteur
<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	

Le chèque de caution à été restitué

le//

Signature de l'emprunteur